

# CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

## C'est quoi ?

C'est une commission composée de :

- Du chef d'établissement,
  - De la CPE,
  - De professeurs,
  - d'un animateur de la ville (Amélie)
- 2 élèves élus par niveau de classe avec 2 suppléants soit 16 élèves pour l'ensemble des élèves du collège.** Etre élu au CVC c'est comme être délégué de tout le collège.

## Qu'est ce qu'on y fait ?

Les élèves travaillent par commissions afin **d'améliorer la vie au collège**, par exemple ils organisent le **carnaval** et les journées à thème, ils mettent en place des actions de **solidarité** comme la collecte de bouchons...

## Qui peut être candidat ?

**Tout le monde** peut être candidat. Pour cela il suffit de se présenter avec un camarade de classe en suppléant. Le suppléant n'est pas obligé d'être dans ta classe mais il doit être du même niveau de classe.

## Comment me porter volontaire ?

Je peux présenter ma candidature au bureau de la CPE ou par réponse au mail ENT  
**jusqu'au 4 décembre**



PROPOSER, INITIER,  
S'IMPLIQUER, ANIMER.

